

2022

Synopsis

INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE

TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET GOUVERNANCE LOCALE

Octobre 2022



CONCERN
worldwide



Les crises se multiplient tandis que les perspectives s'assombrissent

L'édition 2022 de l'Indice de la Faim dans le Monde (GHI) dévoile un horizon incontestablement sombre de la situation de la faim dans le monde. Les crises multiples auxquelles le monde est confronté, mettent en lumière les défaillances des systèmes alimentaires (tant au niveau mondial que local) et la vulnérabilité des populations à la faim.

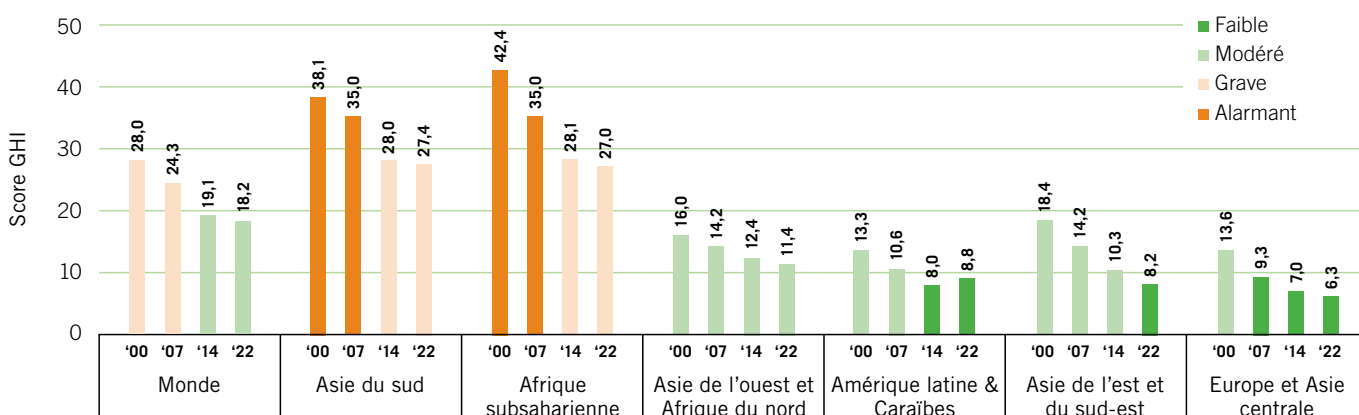
Les progrès mondiaux dans la lutte contre la faim sont presque au point mort

Les progrès mondiaux contre la faim ont fortement stagné ces dernières années. Le score GHI 2022 pour la planète est considéré comme *modéré*, mais il ne présente qu'une légère baisse par rapport au score de 2014: de 19,1 à 18,2. Par ailleurs, la prévalence de la sous-alimentation, un des indicateurs utilisés dans le GHI, montre en effet que la proportion de personnes souffrant d'un apport calorique insuffisant est en hausse. En 2021, quelques 828 millions de personnes sont en situation de sous-alimentation; ce qui signifie que plus de dix années de progrès dans la lutte contre la faim ont été remises en cause. Tel que mesuré par le GHI, à moins de changement majeur, ni le monde dans son ensemble, ni quelque 46 pays ne devraient parvenir à un niveau de faim faible d'ici 2030.

Les crises s'amoncellent et mettent à mal la lutte contre la faim

La situation pourrait se détériorer au regard des crises mondiales actuelles qui se superposent – conflits, changement climatique et retombées économiques de la pandémie de la COVID-19 – et qui sont toutes de puissants moteurs de la faim. La guerre en Ukraine a fortement contribué à la flambée des prix des denrées alimentaires, du carburant et des engrais à l'échelle internationale et cette tendance devrait se poursuivre en 2023 et au-delà et aggraver davantage la faim. Ces crises viennent s'ajouter à une myriade de facteurs sous-jacents, notamment la pauvreté, les inégalités, la mauvaise gouvernance, le mauvais état des infrastructures, une faible productivité agricole, qui dans leur ensemble, contribuent à la faim chronique et à la vulnérabilité. Au niveau mondial et dans de nombreux pays et régions, les systèmes alimentaires actuels ne sont pas aptes à relever ces défis ni à éliminer la faim.

GRAPHIQUE 1 SCORES GHI MONDIAUX ET RÉGIONAUX POUR 2000, 2007, 2014 ET 2022



Source: Auteurs

Remarque: voir annexe A du rapport complet du GHI pour les sources des données. Les scores régionaux et mondiaux du GHI sont calculés en utilisant des agrégats régionaux et mondiaux pour chaque indicateur et la formule décrite dans l'annexe A. Les agrégats régionaux et mondiaux pour chaque indicateur sont calculés en tant que moyennes pondérées de la population, en utilisant les valeurs des indicateurs indiquées dans l'annexe B. Pour les pays ne disposant pas de données sur la sous-alimentation, les estimations provisoires fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont été utilisées pour le calcul des agrégats uniquement, mais ne sont pas indiquées à l'annexe B. L'annexe D indique les pays qui sont inclus dans chaque région.

La faim persiste dans de nombreuses régions

La faim est *grave* en Asie du Sud (où le taux est le plus élevé) et en Afrique subsaharienne (qui a le second taux le plus élevé). L'Asie du Sud enregistre le taux de retard de croissance infantile le plus élevé et de loin le taux d'émaciation infantile le plus élevé de toutes les régions du monde.¹ Quant à l'Afrique subsaharienne elle présente des taux de prévalence de la sous-alimentation et de mortalité infantile plus élevés que ceux des autres régions du monde. Il est à noter que certains pays de l'Afrique de l'Est subissent l'une des sécheresses les plus graves des 40 dernières années, et par conséquent, la survie de millions de personnes est menacée. En Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, où la faim est *modérée*, certains signes laissent présager un renversement inquiétant des progrès accomplis dans la lutte contre la faim. Enfin, la faim est considérée comme *faible* en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Europe et en Asie centrale.

¹ Estimations des auteurs; consulter le rapport complet pour plus de détails.

Les conflits, les conditions climatiques extrêmes et les répercussions de la COVID-19 aggravent la faim dans plusieurs pays

La faim est à un niveau alarmant dans cinq pays: la République centrafricaine, le Tchad, la République démocratique du Congo, Madagascar et le Yémen, et elle est provisoirement considérée comme alarmante dans quatre autres pays: le Burundi, la Somalie, le Soudan du Sud et la Syrie. Dans 35 autres pays, la faim est considérée comme *grave*. Elle s'aggrave dans bon nombre de pays: depuis 2014, la faim augmente dans 20 pays avec des niveaux *modérés*, *graves* ou *alarmants* dans plusieurs régions. Des foyers d'insécurité alimentaire et nutritionnelle persistent jusque dans des régions et des pays pourtant considérés comme épargnés. Toutefois, l'on enregistre certains progrès: depuis 2000, 32 pays ont vu leur score GHI diminuer de 50 % ou plus, avec au moins un pays dans presque toutes les régions du monde.

ENCADRÉ 1 À PROPOS DE L'INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE

L'Indice de la Faim dans le Monde (GHI) est un outil permettant de mesurer et de suivre de manière exhaustive la faim aux niveaux mondial, régional et national au cours des dernières années et décennies. Les scores de l'Indice de la Faim dans le Monde sont calculés sur la base d'une formule combinant quatre indicateurs qui, ensemble, reflètent la nature multidimensionnelle de la faim:



Sous-alimentation: la proportion de la population ayant un apport calorique insuffisant.



Émaciation: la proportion d'enfants de moins de cinq ans ayant un poids trop faible pour leur taille, reflétant une sous-nutrition *aiguë*.



Retard De Croissance: la proportion d'enfants de moins de cinq ans ayant une taille trop inférieure à la moyenne de leur âge, reflétant une sous-nutrition *chronique*.



Mortalité infantile: taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

En 2022, les données ont été évaluées pour les 136 pays qui répondaient aux critères d'inclusion dans le GHI, et les scores GHI ont été calculés pour 121 de ces pays sur la base des données de 2017 à 2021. Les données utilisées pour calculer les scores du GHI proviennent de sources publiées par les Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation Mondiale de la Santé, UNICEF et le Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile (IGME), la Banque mondiale et le Programme d'enquêtes démographiques et de santé. Sur les 136 pays évalués, 15 n'avaient pas de données suffisantes pour permettre le calcul d'un score GHI 2022, mais des catégorisations provisoires de la gravité de la faim ont été attribuées à huit de ces pays sur la base d'autres données publiées. Pour les sept pays restants, les données étaient insuffisantes pour calculer les scores GHI ou pour attribuer une désignation provisoire.

Le GHI catégorise et classe les pays sur une échelle de 100 points: les valeurs inférieures à 10,0 reflètent un niveau *faible* de la faim; de 10,0 à 19,9 un niveau *modéré*; de 20,0 à 34,9 un niveau *grave*; de 35,0 à 49,9 un niveau *alarmant*; et de 50,0 ou plus un niveau *extrêmement alarmant* (graphique 2).

GRAPHIQUE 2 NOMBRE DE PAYS PAR NIVEAU DE FAIM SELON LES SCORES GHI 2022

Échelle de gravité du GHI				
≤ 9,9 Faible 49 pays	10,0–19,9 Modéré 36 pays	20,0–34,9 Grave 35 pays	35,0–49,9 Alarmant 9 pays	≥ 50,0 Extrêmement Alarmant 0 pays

Source: auteurs.

Remarque: Ces calculs reflètent les 121 pays pour lesquels les scores GHI ont été calculés sur la base des données de 2017 à 2021 et les huit pays auxquels des scores GHI ont été attribués à titre provisoire (quatre comme *grave* et quatre comme *alarmant*).

TABLEAU 1.1 SCORES DE L'INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE PAR RANG GHI 2022

Rang ¹	Pays	2000	2007	2014	2022	Rang ¹	Pays	2000	2007	2014	2022
Les scores GHI 2022 inférieurs à 5 sont classés collectivement de 1 à 17 ²	Biélorussie	<5	<5	<5	<5	62	Maurice	15,3	14,1	13,0	13,4
	Bosnie-Herzégovine	9,3	6,6	<5	<5	64	Nicaragua	22,4	17,9	15,5	13,6
	Chili	<5	<5	<5	<5	64	Sri Lanka	21,7	18,9	17,3	13,6
	Chine	13,3	7,8	<5	<5	66	Irak	23,8	20,8	16,6	13,7
	Croatie	<5	<5	<5	<5	67	Ghana	28,5	22,1	15,5	13,9
	Estonie	<5	<5	<5	<5	67	Tadjikistan	40,3	32,9	20,6	13,9
	Hongrie	5,5	<5	<5	<5	69	Philippines	25,0	19,5	18,8	14,8
	Koweït	<5	<5	<5	<5	70	Équateur	19,7	18,6	11,7	15,2
	Lettonie	5,6	<5	<5	<5	71	Birmanie	39,9	29,4	17,9	15,6
	Lituanie	5,4	<5	<5	<5	71	Sénégal	34,2	22,8	17,6	15,6
	Monténégro	—	5,4	<5	<5	73	Eswatini	24,7	22,9	18,4	16,3
	Macédoine du Nord	7,5	7,2	<5	<5	74	Côte d'Ivoire	33,4	35,8	22,7	16,8
	Roumanie	7,9	5,8	5,1	<5	75	Cambodge	41,1	26,1	20,1	17,1
	Serbie	—	6,1	5,8	<5	76	Gabon	20,9	20,3	16,5	17,2
	Slovaquie	7,0	5,9	5,7	<5	77	Indonésie	26,1	29,1	22,2	17,9
	Turquie	10,1	5,8	<5	<5	78	Namibie	25,4	26,8	22,9	18,7
	Uruguay	7,4	6,5	<5	<5	79	Guatémala	28,4	24,1	21,7	18,8
18	Costa Rica	7,0	<5	<5	5,3	80	Cameroun	35,8	29,9	21,4	18,9
18	Émirats arabes unis	6,2	6,5	5,9	5,3	81	Népal	37,0	30,0	21,2	19,1
20	Brésil	11,4	7,1	5,0	5,4	82	R.D.P. lao	44,2	31,4	22,5	19,2
21	Ouzbékistan	24,2	15,4	8,3	5,6	83	Îles Salomon	20,1	18,1	22,3	19,4
22	Géorgie	12,3	7,8	6,1	5,7	84	Bangladesh	33,9	31,3	26,3	19,6
22	Mongolie	30,0	21,8	9,2	5,7	85	Venezuela (Rép. bolivarienne du)	14,6	10,1	8,1	19,9
24	Bulgarie	8,6	7,9	7,4	5,9	86	Botswana	27,7	25,8	20,5	20,0
24	Kazakhstan	11,2	11,6	5,8	5,9	87	Gambie	29,0	26,5	22,2	20,7
26	Tunisie	10,3	7,6	6,7	6,1	87	Malawi	43,3	32,5	24,1	20,7
27	Albanie	20,7	15,8	9,2	6,2	87	Mauritanie	31,8	28,3	26,3	20,7
28	Fédération de Russie	10,1	7,1	6,7	6,4	90	Djibouti	44,3	35,8	27,4	21,5
29	Iran (République islamique d')	13,7	8,8	7,4	6,5	91	Bénin	33,8	26,9	23,2	21,7
30	Arabie saoudite	11,0	12,2	7,4	6,7	92	Togo	39,3	30,2	26,1	22,8
31	Argentine	6,6	5,5	5,0	6,8	93	Mali	41,7	35,7	26,1	23,2
32	Algérie	14,5	11,4	8,7	6,9	94	Kenya	36,6	31,1	21,6	23,5
32	Arménie	19,3	12,1	7,3	6,9	95	Tanzanie (République unie de)	40,8	30,9	25,5	23,6
32	Moldavie	18,7	20,3	6,8	6,9	96	Burkina Faso	44,9	34,5	26,5	24,5
35	Jamaïque	8,6	8,1	8,8	7,0	97	R.P.D. Corée	39,5	29,6	27,5	24,9
36	Azerbaïdjan	24,9	15,3	9,3	7,5	98	Angola	64,9	44,7	26,2	25,9
36	Ukraine	13,0	7,2	7,2	7,5	99	Pakistan	36,8	32,1	29,6	26,1
38	Colombie	10,9	11,2	8,6	7,6	100	Papouasie-Nouvelle-Guinée	33,6	29,9	29,0	26,5
38	Pérou	20,6	15,0	7,6	7,6	101	Comores	39,5	31,7	29,1	26,9
40	Kirghizistan	18,0	13,6	9,4	7,8	102	Rwanda	49,9	35,9	29,5	27,2
41	Paraguay	11,6	11,4	8,1	8,0	103	Nigeria	40,4	32,1	28,4	27,3
42	Mexique	10,2	8,5	7,0	8,1	104	Éthiopie	53,6	42,6	27,4	27,6
42	Panama	18,6	14,0	9,4	8,1	105	Congo (République du)	34,7	33,7	25,3	28,1
44	Salvador	14,7	12,1	10,4	8,4	106	Soudan	—	—	29,3	28,8
45	République dominicaine	15,0	13,9	9,8	8,8	107	Inde	38,8	36,3	28,2	29,1
46	Trinité-et-Tobago	11,0	10,7	8,8	9,0	108	Zambie	53,3	46,0	35,2	29,3
47	Fidji	9,5	8,5	9,3	9,2	109	Afghanistan	50,3	38,7	30,6	29,9
47	Maroc	15,8	12,4	9,6	9,2	110	Timor oriental	—	45,5	33,3	30,6
49	Turkménistan	20,4	14,6	10,6	9,5	111	Guinée-Bissau	37,7	31,0	30,2	30,8
50	Suriname	15,1	11,3	10,0	10,2	112	Sierra Leone	57,5	51,1	33,1	31,5
51	Guyane	17,1	15,8	12,4	10,4	113	Lesotho	32,7	29,1	29,3	32,4
52	Liban	11,6	11,2	8,7	10,5	113	Libéria	48,2	39,0	34,8	32,4
53	Jordanie	10,8	7,5	7,4	10,6	115	Niger	52,5	40,2	32,8	32,6
54	Cap-Vert	15,3	11,9	12,1	11,8	116	Haïti	40,9	41,7	32,6	32,7
55	Viet Nam	26,3	21,4	15,4	11,9	*	Guinée, Mozambique, Ouganda et Zimbabwe	—	—	—	de 20 à 34,9*
56	Thaïlande	18,6	12,1	11,9	12,0	117	Tchad	50,7	49,0	40,7	37,2
57	Égypte	16,3	17,2	14,6	12,3	118	Congo (Rép. démocratique du)	48,0	43,2	38,7	37,8
58	Malaisie	15,4	13,8	10,9	12,5	119	Madagascar	42,5	37,2	37,3	38,7
59	Afrique du Sud	18,1	17,2	12,7	12,9	120	République centrafricaine	48,8	46,8	44,6	44,0
60	Oman	14,7	11,5	11,5	13,0	121	Yémen	41,3	38,4	41,7	45,1
61	Bolivie (État plurinational de)	27,7	22,0	14,7	13,2	*	Burundi, Somalie, Soudan du Sud et Rép. arabe syrienne	—	—	—	de 35 à 49,9*
62	Honduras	21,8	19,2	14,1	13,4						

■ = Faible □ = Modéré □ = Grave □ = Alarmant □ = Extrêmement Alarmant

— = Données non présentées ou indisponibles. Certains pays n'avaient pas leurs frontières actuelles au cours de l'année ou de la période de référence.

Remarque: comme toujours, les classements et scores d'indice de ce tableau ne peuvent pas être comparés avec précision à ceux des rapports précédents (voir annexe A).

Pour le GHI 2022, les données ont été évaluées pour 136 pays. Parmi ceux-ci, il y avait suffisamment de données pour calculer les scores GHI 2022 et classer 121 pays (à titre de comparaison, 116 pays ont été classés dans le rapport GHI 2021).

* Pour 15 pays, le manque de données ne permet pas de calculer les scores individuels et les classements. Quand cela est possible, ils sont provisoirement désignés par le degré de gravité: 4 sont désignés comme grave et 4 comme alarmant. Pour 7 pays, les désignations provisoires n'ont pas pu être établies (voir tableau x de l'annexe A).

¹ Classé en fonction des scores GHI 2022. Certains pays avec des scores 2022 ont le même rang (par exemple, le Costa Rica et les Émirats arabes unis sont tous les deux classés 18è).

² Les 17 pays dont le score GHI est inférieur à 5 en 2022 ne sont pas classés individuellement, mais collectivement de 1 à 17. Les différences entre leurs scores sont minimes.

TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET GOUVERNANCE LOCALE

Une contribution externe de **Danielle Resnick**

Brookings Institution and International Food Policy Research Institute

Au sein d'un système alimentaire mondial qui n'a pas réussi à éliminer durablement la faim, il s'agit d'examiner la gouvernance du système alimentaire au niveau local, où les citoyen-ne-s disposent de moyens efficaces et innovants pour tenir les décideur-euse-s redevables de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la faim.

De l'importance de la gouvernance des systèmes alimentaires locaux

Certes, la transformation des systèmes alimentaires nécessite des interventions à plusieurs niveaux, mais autant de raisons prônent une plus grande focalisation sur leur gouvernance locale. La pratique de gestion des ressources naturelles, agricoles et d'élevage et les préférences alimentaires sont ancrées dans les traditions culturelles, expériences historiques et conditions agroécologiques locales. En outre, la décentralisation des fonctions gouvernementales de ces 20 dernières années a renforcé l'autonomie politique et l'autorité fonctionnelle des gouvernements locaux sur les éléments clé des systèmes alimentaires. Avec la forte urbanisation et les défis de sécurité alimentaire en milieu urbain, les municipalités acquièrent davantage d'influence au sein des réseaux transnationaux de développement. Quant aux priorités du système alimentaire national qui reflètent réellement les besoins et les préférences locales, elles peuvent être influencées par l'agro-industrie. Notamment dans les États fragiles où, en raison de conflits et/ou d'une faible capacité, les gouvernements peinent à exercer leur pouvoir, leur autorité ou leur légitimité sur l'ensemble de leur territoire.

Toutefois, les outils de participation et de redevabilité dépendent des contextes et doivent être appropriés au niveau de fragilité du gouvernement.

Impliquer les communautés dans la gouvernance des systèmes alimentaires

Les communautés disposent de différents moyens d'engagement local pour améliorer la redevabilité en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles peuvent notamment utiliser les données et les technologies pour un suivi des performances locales. On pourrait également mettre en place des plateformes locales où les différentes parties prenantes expriment leurs opinions sur les défis du système alimentaire et partagent des options en matière de politiques.

Certaines communautés arrivent à suivre les budgets et les dépenses gouvernementaux affectant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il peut être difficile d'accéder à ces données budgétaires et de dépenses infranationales sur la nutrition, l'agriculture et d'autres dimensions du système alimentaire, soit parce qu'elles ne sont pas accessibles au public, ou que cela implique des frais inabordables. Pourtant, des acteur-ric-e-s locaux y ont remédié en permettant au public de fournir des informations sur la mise en œuvre des projets gouvernementaux au sein de leurs communautés.

On pourrait également inciter les collectivités locales à améliorer leurs prestations grâce à des comparaisons entre pairs, par des fiches d'évaluation remplies par les citoyen-ne-s et par les prestataires de services. Plusieurs initiatives sont dans cette démarche, en collaboration avec les gouvernements locaux, avec la possibilité de formuler des retours et des propositions de perfectionnement. Ces fiches servent à signaler les faiblesses dans la prestation des services gouvernementaux afin d'y remédier.

Les plateformes multipartites servent à identifier les aspects préoccupants au sein des systèmes alimentaires locaux et à recueillir des contributions sur les lois et options politiques relatives aux systèmes alimentaires. Mais elles soulèvent de nombreuses interrogations: créent-elles des attentes irréalistes quant aux résultats des politiques ou renforcent-elles les asymétries de pouvoir dans le système alimentaire? Pour intégrer ces préoccupations, certaines plateformes s'efforcent de garantir la participation de la société civile, du secteur privé et du gouvernement. D'autres cherchent constamment des retours des participant-e-s et en ajustant la conception des plateformes.

Leçons apprises et voie à suivre

L'utilisation du suivi des prestations et des plateformes multipartites par les différentes communautés et par les organisations de la société civile conduit à de nombreux succès et permet de tirer des enseignements clé.

D'abord, les gouvernements locaux ont souvent moins de ressources et de personnel technique que le gouvernement central. Au regard de la grande diversité de contextes des gouvernements locaux, on doit veiller à ce que les efforts de gouvernance soient bien adaptés aux réalités du terrain et rester réaliste quant à la reproductibilité de ces outils.

Ensuite, la soutenabilité des interventions locales dépend largement du leadership local qui peut être exercé par des collectivités locales motivées ou par des « champion-ne-s » non-gouvernementales-aux.

Enfin, les communautés locales souffrant le plus de la faim sont aussi celles qui ont le plus à gagner d'une redevabilité renforcée. Or, dans le cas de mauvaise ou de faible gouvernance, de déplacements importants et d'une sécurité défailante, toute initiative visant à améliorer la redevabilité risque de connaître un échec. Aussi, les partenaires au développement doivent-ils se préparer à y faire face par des délais suffisamment longs et des modalités de financement flexibles.

Le milieu local reste le niveau auquel les citoyen-ne-s sont les plus engagé-e-s auprès de l'État et où celles et ceux-ci bénéficient le plus directement des politiques alimentaires et des prestations de services. Mettre à profit leurs expériences et mobiliser leurs voix reste donc essentiel pour transformer significativement le système alimentaire, afin que celui-ci profite à tout-e-s et en particulier aux plus vulnérables.

Remarque: les opinions ci-exprimées sont celles de l'auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions de Welthungerhilfe ou de Concern Worldwide.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Selon le GHI 2022, le niveau de la faim est *alarmant* dans plusieurs pays. Dans certains pays, les progrès de la lutte contre la faim ont été fortement érodés. Il est donc nécessaire de répondre aux crises actuelles et de transformer les systèmes alimentaires pour les rendre plus équitables, soutenables et résilients de sorte à éviter les crises futures.

1 PLACER LA GOUVERNANCE ET LA REDEVABILITÉ INCLUSIVES AU CŒUR DES EFFORTS DE TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES.

- Les gouvernements doivent protéger et mettre en œuvre le droit à l'alimentation en l'inscrivant dans la législation nationale et en le soutenant par des mécanismes de réparation des préjudices. Les parties prenantes locales et internationales ainsi que les tribunaux, doivent contribuer à tenir les gouvernements redevables.
- Les gouvernements doivent renforcer la coordination des politiques alimentaires et nutritionnelles. La planification et la budgétisation des gouvernements doivent tenir compte des déséquilibres de pouvoir et prioriser les communautés les plus vulnérables et affectées par la crise. Il faut opter pour l'appui aux organismes de gouvernance alimentaire inclusifs, notamment les conseils alimentaires et autres plateformes multipartites.
- Les gouvernements doivent mettre en œuvre et suivre leurs engagements relatifs aux systèmes alimentaires, notamment les Feuilles de Route Nationales lancées lors du Sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires de 2021, en insistant sur la redevabilité et la gouvernance.
- Les gouvernements doivent renforcer le Comité de la sécurité alimentaire mondiale dans son mandat de plateforme centrale de coordination des politiques globales, multilatérales et inclusives.

2 GARANTIR LA PARTICIPATION, L'ACTION ET LA SURVEILLANCE PAR LES CITOYEN-NE-S ET S'ADAPTER AU CONTEXTE.

- Les acteur-ric-e-s doivent mobiliser les voix et les capacités locales. Les communautés, les organisations de la société civile, les petit-e-s producteur-ric-e-s, les agriculteur-ric-e-s et les groupes autochtones, disposent de connaissances et d'expériences locales de gestion des aliments nutritifs. Celles-ci doivent être mises en avant, surtout dans les contextes fragiles et en proie aux conflits.
- Forger un leadership local solide pour la soutenabilité des interventions relatives aux systèmes alimentaires locaux, par la forma-

tion des responsables locales-aux ou en encourageant des champion-ne-s locales-aux (en particulier des femmes).

- Les acteur-ric-e-s de développement doivent sensibiliser les citoyen-ne-s à leurs droits et aux moyens d'accéder à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces dernier-ère-s doivent comprendre les activités et les procédures relatives aux systèmes alimentaires, et avoir accès aux données et aux informations, pour un suivi des prestations du gouvernement et faire respecter leurs droits.
- Les efforts renforçant la gouvernance doivent être adaptés aux réalités du terrain vu la disparité des contextes des administrations locales. Les gouvernements doivent déléguer des responsabilités aux unités administratives et lever puis allouer des ressources permettant aux collectivités d'assumer leurs responsabilités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3 ACCROÎTRE LES RESSOURCES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS HUMAINITAIRES URGENTS TOUT EN TRANSFORMANT LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES POUR LES RENDRE RÉSILIENTS AUX CHOCS.

- Il faut mobiliser un meilleur soutien public, des investissements importants et plus divers pour répondre aux besoins humanitaires croissants tout en renforçant la résilience. La COP27 et les forums internationaux à venir doivent obtenir des engagements pour accélérer la transformation du système alimentaire.
- Dans les pays en crises prolongées, les gouvernements et les partenaires au développement doivent utiliser des systèmes d'alerte précoce et des fonds d'urgence flexibles pour anticiper et répondre rapidement. Des initiatives telles que le Réseau mondial contre les crises alimentaires, doivent être soutenues pour des interventions plus précoces et fondées sur les données.
- Face aux pressions mondiales sur la sécurité alimentaire, les gouvernements doivent éviter les restrictions à l'exportation et plutôt utiliser les infrastructures d'importation de nourriture afin de maîtriser les prix des denrées alimentaires.
- Dans les situations de conflit, les acteur-ric-e-s humanitaires, de développement et de consolidation de la paix doivent trouver des réponses aux besoins des populations touchées afin de lier la gestion pratique de leurs besoins immédiats à leurs besoins fondamentaux à long terme tout en favorisant la réconciliation et la consolidation de la paix.

Deutsche Welthungerhilfe e. V.

Friedrich-Ebert-Straße 1
53173 Bonn, Allemagne
Tél. +49 228-2288-0
Fax +49 228-2288-333
www.welthungerhilfe.de
Membre d'Alliance2015

Concern Worldwide

52-55 Lower Camden Street
Dublin 2, Irlande
Tél. +353 1-417-7700
Fax +353 1-475-7362
www.concern.net
Membre d'Alliance2015

Auteurs et autrices:

Welthungerhilfe: Miriam Wiemers (conseillère principale en politiques), Laura Reiner (conseillère principale en politiques), Marilena Bachmeier (assistante de projet), Asja Hanano (directrice de l'unité Politiques et Relations Extérieures); **Concern Worldwide:** Olive Towey (conseillère principale en politiques), Réiseal Ní Chéilleachair (responsable plaidoyer international), Connell Foley (directeur Stratégie, Plaidoyer et Apprentissage); **Consultants indépendants:** Klaus von Grebmer, Jill Bernstein, Heidi Fritschel; **Université de Towson:** Seth Gitter et Grace Larocque; **Autrice invitée:** Danielle Resnick (David Rubenstein Fellow, Brookings institution, et directrice de recherche et responsable de la thématique Gouvernance à l'institut international de recherche sur les politiques alimentaires)

Une publication évaluée par les pairs

Les frontières, les noms et les désignations utilisés sur les cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de ACTED, Welthungerhilfe ou de Concern Worldwide.

La date limite de rédaction de cette publication était le 31 août 2022. Les dates limites pour les données utilisées dans le calcul des scores GHI étaient antérieures.

Crédit photo: Simon Townsley/Panos Pictures 2020.

Cette publication est disponible sous Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY-NC-ND 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.